



Le vendredi, 24 février 2017

Objet : carnaval des neiges

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous informer que notre prochaine fête thématique sera celle du carnaval des neiges qui aura lieu le mardi, 28 février, mercredi, 1^{er} mars et jeudi, 2 mars 2017. Stations de jeux hivernaux, danse hivernale, chocolat chaud de la directrice et plaisirs garantis seront au menu dans notre belle cour!

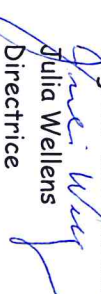
Afin de souligner notre carnaval, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire :

- Bottes
- Pantalon de neige
- Cache-cou
- Tuque
- Gants
- Manteau chaud

Enfin, nous arborerons les couleurs suivantes vestimentaires durant notre carnaval des neiges :

- Le mardi, 28 février : blanc.
- Le mercredi, 1^{er} mars : bleu.
- Le jeudi, 2 mars : chandail de sport.

Je vous remercie, chers parents, de l'intérêt que vous portez à ma lettre et je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.


Julia Wellens
Directrice